



*« La route de La Roche Maurice sous la neige »*

# KELEIER AR MERZER



## Bulletin Municipal

# LA MARTYRE

JANVIER 2014

# MEMENTO

Mairie 4 Route de Ty-Croas  
Tél. : 02 98 25 13 19  
Fax : 02 98 25 14 02  
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr  
Site : lamartyre.fr

Pierre QUELENNEC	Maire
Bernard MANACH	Adjoint aux finances, budget, administration Générale, développement
Bernard KERMARREC	Adjoint aux bâtiments, urbanisme, station assainissement
François YVINEC	Adjoint à la voirie, espaces verts, environnement agriculture
Suzanne DONVAL	Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, biblio- thèque, animation culturelle, communication, bulletin municipal

Cantine	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
Bibliothèque	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
Maison du Plateau	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95
Regroupement Pédagogique Intercommunal		
	• Ecole communale (Primaire)	Tél. : 02 98 25 13 87
	• Ecole Ploudiry (Maternelle)	Tél. : 02 98 25 13 76
Ecole Saint Joseph	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
SIPP	Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
ALSH de Kerbrug	Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
Maison des Jeunes	Ploudiry	Tél. : 02 98 25 12 38

## URGENCES

Pompiers	18	SAMU	15
Gendarmerie	02 98 85 00 82	Gardes médicales	15
EDF (dépannage)	0810 333 029	Eau (SIPP)	06 80 60 33 75

# Le Mot du Maire

Dans maintenant 3 mois, nous serons appelés à élire nos nouveaux représentants au conseil municipal. Pour prendre part au vote, il est encore temps (jusqu'au 31 décembre) de venir s'inscrire si ce n'est déjà fait, sur les listes électorales.

La loi du 17 mai dernier a modifié les modalités de cette élection de manière importante dans les communes de plus de 1000 habitants. Ainsi par exemple le scrutin de liste qui ne s'appliquait jusque là qu'aux communes de plus de 3500 habitants, y devient la règle : plus de panachage ni de nom rayé. La liste est paritaire, elle présente alternativement un homme, une femme. Le(s) représentant(s) au conseil communautaire y est (sont) fléchés.

Pour notre commune qui n'atteint pas ce seuil le changement le plus important concerne les candidatures. Leur dépôt avant le scrutin devient obligatoire avec une date limite fixée au 6 mars. Il n'est donc plus question de rajouter le nom d'une personne qui ne s'est pas déclarée, le bulletin serait considéré comme nul. Par contre on peut panacher en puisant sur plusieurs listes. Celles-ci peuvent être incomplètes, on peut même se présenter seul. Attention aussi, seuls les candidats déclarés pour le premier tour pourront se présenter au 2<sup>ème</sup> sauf si le nombre de candidats était inférieur au nombre de postes à pourvoir.

Pour La Martyre ce nombre reste fixé à 15 et parmi les conseillers actuels, au moins 6 ont déjà déclaré vouloir repartir et ouvrir pour cela une liste ouverte. Il reste donc plusieurs sièges à pourvoir et si vous vous souhaitez venir compléter ces candidatures, vous pouvez le faire savoir en mairie, on vous y renseignera et on vous mettra en contact le cas échéant.

Pour ma part, j'avais informé les conseillers municipaux de mon intention de ne pas me représenter dès le mois de mars à l'issue du vote du budget. J'ai occupé le poste de maire durant ces deux mandats, 13 ans. C'est une fonction très intéressante qui amène à se pencher sur des dossiers très divers. Elle est aussi très prenante : commune, syndicat du Plateau, Communauté des Communes, diverses commissions ... Le changement apportera aussi des idées, des pratiques et des orientations nouvelles.

Je profite de cette occasion pour remercier les deux équipes municipales successives que j'ai beaucoup appréciées pour la manière constructive, soucieuse de gérer au mieux les affaires communales qui a toujours prédominé. Il en va de même pour les personnels communaux et intercommunaux, je n'ai eu qu'à me féliciter de leur implication et du sérieux avec lequel ils accomplissent leur mission.

## Je vous souhaite à tous, une bonne année 2014

Pierre QUELENNEC

## SOMMAIRE du N° 124

La mairie communique	pages 3-4
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 5
Les messes et calendrier des animations	page 6
Collecte des journaux par l'APE	page 7
Le recyclage	page 8
ADMR	page 9
Offre emploi Point I	page 10
SPAC et CLIC	page 11
Appel pour commémoration guerre 14-18	page 12
Le Club des Bruyères	page 13
Les anciens combattants	page 14
Le Club de gym	page 15
Hand Ball Ploudiry-Sizun	page 16
Le Plateau en folie	page 17
Maison des enfants	pages 18-19
GRPP	pages 20-21
ALPP et TEA TIME de Tréflévénéz	page 22
GRPP A Tout'Art	page 23
La Via Francigena de La Martyre à Rome	page 24 et photos

Service assainissement collectif de la  
CCPLD : 02 98 85 49 66 ou service d'astreinte  
au 06 11 74 64 98 (24 h/24 et 7jours/7) ou  
messagerie électronique  
[assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr)



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES  
JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2013

POUR VOTER A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> MARS 2014  
A LA MARTYRE

ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 et 30 MARS 2014  
Bureau de vote ouvert de 8 h00 à 18 h 00



Le journal Ouest-France recherche un(e)  
correspondant(e) de presse à La Martyre. Cette  
activité convient à toute personne intéressée par la  
vie de la commune. Une connaissance de la  
photographie et un goût pour l'écriture sont  
souhaitables. Il s'agit d'une activité indépendante,  
rémunérée, mais non salariée. Adresser un  
curriculum vitae et une lettre de motivation à  
rédaction Ouest-France, 15, rue de la Tour  
d'Auvergne, 29800 Landerneau ou par courriel à  
[redaction.landerneau@ouest-france.fr](mailto:redaction.landerneau@ouest-france.fr).  
Renseignements complémentaires au 02 30 37 30.

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, VENDREDI  
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30  
MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30  
JEUDI, SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

-----

Un répondeur téléphonique pourra  
enregistrer votre demande ou envoyez  
un courriel [mairie@lamartyre.fr](mailto:mairie@lamartyre.fr)



Si toutefois, vous avez besoin des  
services de la mairie un jeudi après-midi,  
il suffira de prévenir avant en appelant  
au 02 98 25 13 19

Dorénavant, il faudra prendre les clés des  
réservations de salles du jeudi soir,  
avant le jeudi midi



Vous pouvez retrouver le bulletin  
municipal en couleur sur le site internet  
de La Martyre



Prochain bulletin fin mars  
Retour des articles pour le 15 mars

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

**Si vous envisagez de quitter la commune**, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

### **CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT**

#### CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

**Première demande ou carte cartonnée, fournir :**

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité

**Renouvellement, fournir :**

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1<sup>ère</sup> demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

**Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.**

**NOUVEAU : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la validité de la carte d'identité pour les personnes majeurs sera portée à 15 ans. Pour les personnes mineures : 10 ans**

### PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur les sites : [service-public.fr](http://service-public.fr) et [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)

Prévoir 6 semaines de délai.

### SORTIE DE TERRITOIRE

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013**, la sortie de territoire est supprimée pour les mineurs.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union Européenne). Certains pays imposent des modalités spécifiques particulières telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Il faut vérifier les documents demandés en allant sur le site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

### **RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : journée défense citoyenne**

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

### **CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE**

Ouest France : S'adresser à la rédaction de Landerneau car il n'y a pas de correspondant local à la date de parution du bulletin.

15 rue de la Tour d'Auvergne

02 98 30 37 30

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

[seite.laurent484@orange.fr](mailto:seite.laurent484@orange.fr)

## ETAT CIVIL DU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2013

### Naissances :

Le 05/11 : Camille HASLE, 9 Route de La Roche

### Décès :

Le 13 /09 : Noël, Jean YVINEC, Ty-Croas

### ETAT CIVIL DE 2013 :

Naissances : 6 naissances dont 4 filles et 2 gars

Décès : 2

Mariages : 2

### **URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE DEPOT DE DECLARATION DE TRAVAUX**

Consorts LE DROFF, Kersaglan : véranda

### **DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

M. et Mme LE BOT Jacques, Kerbrug : garage et abri de jardin

Vous trouverez les imprimés de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site suivant : [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr) ou en mairie bien sûr.

### **ANALYSE D'EAU**

Prélèvement du 1<sup>er</sup> octobre 2013 sortie de réservoir de Ploudiry

Chlore libre : < 0.17 mg/LCl2

- Chlore total : 0.24 mg/LCl2

- pH : 7.5 unitépH

- Nitrates : 18 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

### **HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS**

Du 01/11 au 28/02 Horaire d'hiver	Du 01/03 au 31/10 Horaire d'été
9h-12h // 14h-17h30	9h-12h // 14h-19h

## RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance. Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

⊙ le verre

⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

### **COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS**

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

### TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €  
360 l : 20.00 € // 770 l : 128.00 €

### TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €  
800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

**AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNIONS du 08/11 et du 18/12/2013**

*L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie*

### **RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

Le Conseil décide de reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € auprès de l'établissement bancaire CMB ARKEA. Cette ligne de trésorerie sera débloquée par la commune quand celle-ci sera à cours de trésorerie, dans l'attente du versement des subventions.

### **ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR POUR L'ECOLE PUBLIQUE**

Le Conseil décide d'acheter un photocopieur pour l'école publique. Son choix se porte sur l'entreprise Repro Conseil qui a l'avantage de faire de la bichromie au prix du noir et blanc.

Son coût est de 3 140.00 € HT avec un contrat pour les copies de 0.0045 € le noir et blanc et 0.045 € la couleur. L'impression des copies couleur sera limitée.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DU RETABLE ET DE L'ARMOIRE A BANNIERES**

Le Conseil décide de confier les travaux de restauration du retable ( finition) à l'entreprise ARTHEMA RESTAURATION pour un montant HT 4 080.00 €. L'Etat financerait à hauteur de 50 % (2 040.00 €), le Département à 25 % (1 020.00 €) et la Région pour 20 % (816.00 €). La part restant à la commune est de 5 % (204.00 €).

Le Conseil confie les travaux de rénovation de l'armoire à bannières à la SARL LE BER de Sizun pour un montant de 7 000.54 € HT. Les subventions attendues sont réparties comme suit : l'Etat : 50 % (3 527.00 €), le Département : 25 % (1 763.50 €), la Région 20 % (1 410.80 €) et la commune 5 %, soit 352.70 €.

### **PARKING PLACE DE L'EGLISE**

Il est décidé d'agrandir le parking place de l'église afin de recevoir deux rangées de voitures de front. Il s'effectuera par l'emprise d'une bande sur le terrain communal côté Sud.

### **NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu avec le Comité de pilotage qui regroupe les directrices des écoles, les représentants des parents d'élèves, les maires des communes de Ploudiry et La Martyre, et leur secrétaire de mairie, le président du SIPP et Gilles Kerriou. Les horaires des TAPS (Temps d'Activité Périscolaire) sont arrêtés. Pour la maternelle les TAPS auront lieu en début d'après-midi ¾ heure tous les jours et pour le primaire de 15 h 00 à 16 h 30, deux fois par semaine/ Ecole le mercredi matin.

Les réunions se succéderont tout au long du premier trimestre pour décider des activités à mettre en place en concertation avec les projets pédagogiques des deux écoles.

### **DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE POUR INSTALLATION CLASSEE**

Le GAEC des Oliviers et l'EARL Vigouroux se sont regroupés pour former le GAEC des Vallées à Coat Lez à Plounéventer. Le GAEC des Oliviers travaille des terres à Kervern. Cet agrandissement nécessite une demande soumise à enquête publique. Les effectifs avant restructuration se composent de 133 vaches laitières et la suite et 45 vaches laitières et la suite et d'un élevage porcin. Après le regroupement les effectifs seront les suivants : 196 vaches laitières et la suite et 20 vaches de réforme. L'élevage de porcs est abandonné. Aucune construction supplémentaire n'est nécessaire. Après vote à bulletins secrets, le Conseil donne son aval pour le projet par 10 voix pour et un blanc.

## HORAIRE DES MESSSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
<b>JANVIER</b>					
Dimanche 5	10 h 30				
Dimanche 12			10 h 30		
Dimanche 19		10 h 30			
Dimanche 26					10 h 30
<b>FEVRIER</b>					
Dimanche 2				10 h 30	
Dimanche 9	10 h 30				
Dimanche 16			10 h 30		
Dimanche 23		10 h 30			
<b>MARS</b>					
Dimanche 2					10 h 30
Mercredi 5					Messe des cendres à 18 h
Dimanche 9				10 h 30	
Dimanche 16	10 h 30				
Dimanche 23			10 h 30		
Dimanche 30		10 h 30			
Dimanche 6 avril					10 h 30

Profession de foi et communions : 15 juin 2014 à 10 h 30 à l'église de Loc Eguiner.

« L'Echo du Plateau », le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial, est disponible dans toutes les églises du Plateau, vous y trouverez des renseignements pratiques.

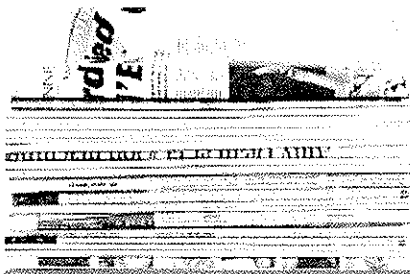
Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale, 2 A rue de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper <http://catholique-quimper.ccf.fr>

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
<b>JANVIER</b>			
Samedi 4	Vœux de la commune à la population à MDP La Martyre à partir de 11 h 00		
Vendredi 31	Spectacle des enfants à 20 h 00	Cirque parking SIPP	APE du RPI
<b>FEVRIER</b>			
Samedi 1 <sup>er</sup>	AG	MDP La Martyre	Anciens combattants
Dimanche 23	Raclette	Loc Eguiner	Amicale des retraités
<b>MARS</b>			
Samedi 8	Repas crêpes	Sizun St Ildult	Handball
Vendredi 14	Séance variétés	MDP La Martyre	Les aînés ruraux
Samedi 22	Fête des adhérents	MDP La Martyre	Amicale laïque





## Récupération des JOURNAUX

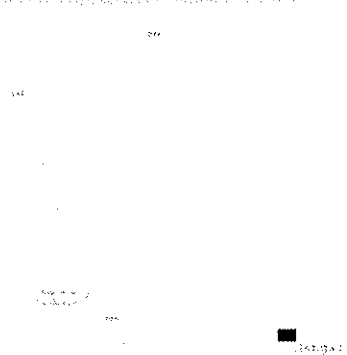
Tout au long de l'année, nous récolterons les journaux.

### **Vous pouvez les déposer :**

dans les ECOLES publiques de La Martyre et de Ploudiry  
aux heures d'ouvertures,

OU

Hangart route d'Irziy – La Martyre,  
un samedi par mois de 10h30 à 12h00



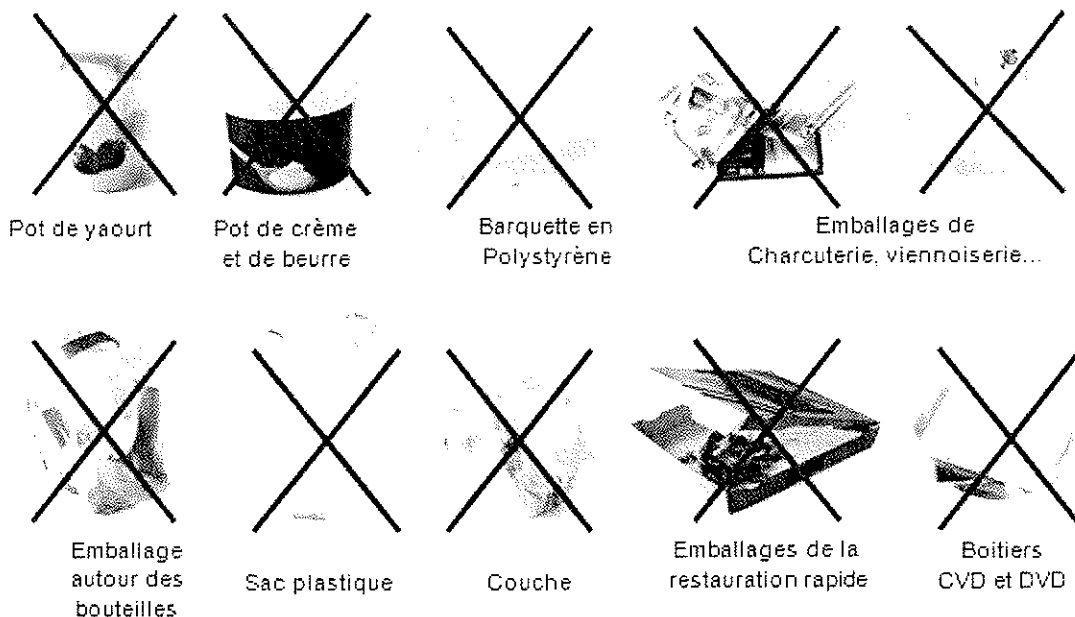
### **SAMEDI :**

21 décembre 2013  
25 janvier 2014  
22 février 2014

29 mars 2014  
26 avril 2014  
24 mai 2014

28 juin 2014  
27 septembre 2014  
25 octobre 2014

**CES EMBALLAGES NE SE RECYCLENT PAS**  
 Il faut les mettre avec les ordures ménagères (bac vert)



Ces déchets plastiques ne se recyclent pas car leur plastique est souvent différent de celui des bouteilles et flacons. Leur tri est complexe.

**CES DECHETS DOIVENT ETRE JETES DE MANIERE SPECIFIQUE**



**Bouteilles et bocaux en verre à jeter à l'éco-point**

Collecté avec les autres emballages, le verre se casse et s'incruste dans les autres matériaux, les rendant impropres au recyclage.

Les agents de collecte et de tri peuvent se blesser en manipulant du verre cassé.



**Piles en déchèterie ou dans des bornes spécifiques.**

Les matières contenues dans les piles sont nocives pour l'environnement et elles doivent faire l'objet d'un traitement spécifique.

**« Compost et paillage : recycler et réduire les déchets verts et de cuisine pour un jardin plus fertile et plus facile »**

Le compostage et le paillage permettent de réduire de manière significative la part des fermentescibles des ordures ménagères et des déchets verts.

**Le paillage**

Le paillage est la solution la plus simple, rapide et naturelle pour valoriser une grande partie des déchets verts du jardin. Les débris végétaux sont étalés sur la terre, d'une manière esthétique et efficace et se décomposent en surface pour former de l'humus.

### Le compostage

C'est une décomposition organisée, accélérée et contrôlée, en présence d'air pour obtenir un fertilisant naturel concentré et prêt à l'emploi. Cette solution concerne surtout les déchets de la cuisine et du potager.

Pour réaliser votre compost, la communauté de communes vous propose d'acquérir des composteurs en bois :

<b>300 Litres : 20 €</b>	<b>600 Litres : 25 €</b>	<b>800 Litres : 30 €</b>
Largeur : 66 cm	Largeur : 90 cm	Largeur : 100 cm
Longueur : 76 cm	Longueur : 100 cm	Longueur : 100 cm
Hauteur : 80 cm	Hauteur : 82 cm	Hauteur : 100 cm

Un guide et des explications vous seront fournis lors du retrait du composteur au service environnement de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas situé zone de Saint Ernel à Landerneau (proche de la piscine Aqualorn).



Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas  
Zone de Saint Ernel  
Ouvert du lundi au vendredi  
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
02 98 21 34 49  
environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr



**ADMR de l'Elorn**  
**49 bis, rue de l'Argoat**  
**29450 SIZUN**  
**Tel : 02.98.24.10.88**

### Aide et accompagnement à domicile :

Lorsqu'on avance en âge, qu'on est en situation de handicap ou malade, bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les actes de la vie s'avère souvent indispensable.

L'ADMR vous propose son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour vous permettre de conserver cette autonomie chez vous. L'ADMR vous épaulé pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas... L'ADMR est aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas et vous accompagne dans votre vie sociale: courses, rendez-vous, sorties...

### Garde d'enfants à domicile :

Faire garder votre enfant dans son environnement familial, éviter les déplacements quotidiens... ce sont les avantages de la garde à domicile.

Bénéficiez d'un service sur mesure et sans engagement, d'une tarification horaire fixe quel que soit le nombre d'enfants gardés et d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps: tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés...

### Libérez-vous des tâches ménagères :

Confiez-nous le soin d'effectuer votre ménage, votre repassage ou même de réaliser le grand nettoyage de votre domicile. Ponctuellement ou régulièrement, l'ADMR a la solution.

## OFFRES D'EMPLOI SAISONNIER Eté 2014

La communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas recrute 6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2014.  
Ces postes sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1er janvier 2014

### **Maison du tourisme communautaire à Landerneau**

2 postes à temps plein (35h hebdomadaire)  
1 contrat du 17 juin au 31 août 2014  
1 contrat du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre 2014

- Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger)
- Compétences demandées : aisance relationnelle / maîtrise de langues étrangères (dont l'anglais) / connaissances sur le territoire

### **Points I : La Roche-Maurice / La Martyre / Daoulas**

4 postes à temps plein (35h hebdomadaire)  
Contrats du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2014

- Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger).
- Compétences demandées : aisance relationnelle / connaissances sur le territoire / connaissances sur le patrimoine ou l'histoire de la Bretagne.

#### Spécificités des postes d'accueil en point I :

- La Roche-Maurice : conduite de visites guidées du site du château de Roc'h Morvan (formation assurée sur site en début de contrat)
- Daoulas : accueil de l'écomusée de la meunerie (billetterie)
- La Martyre : conduite de visites guidées de l'enclos paroissial en l'absence des guides de la S.P.R.E.V. (formation assurée sur site en début de contrat)

*A noter : 3 postes seront spécifiquement affectés sur un de ces sites et le 4<sup>ème</sup> effectuera 2 jours à La Roche-Maurice, 2 jours à Daoulas et 1 jour à La Martyre.*

Date limite de réception des candidatures : vendredi 7 avril 2014

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Catherine Le Bot par téléphone au 02 98 21 37 67 ou par email : [catherine.lebot@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:catherine.lebot@pays-landerneau-daoulas.fr)

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à :

Monsieur le président  
Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas  
59, rue de Brest - BP 849  
29208 LANDERNEAU cedex  
ou par email : [rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr)



Communiqué du 6 déc. 2013 du Service Public d'Assainissement Collectif (S.P.A.C.)

Tél. 02 98 85 49 66

[spac.cc@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:spac.cc@pays-landerneau-daoulas.fr)

**Pour toute demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif :**

- 1 - complétez le formulaire de demande de pose de branchement et envoyez-le au SPAC en précisant la parcelle cadastrale concernée  
(pour les constructions neuves : accompagnez ce formulaire du plan de masse et de l'arrêté d'accord de Permis de Construire).
- 2 - à réception de ces documents, le SPAC vous adressera, dans les meilleurs délais, un devis de branchement *(les tarifs sont délibérés, chaque fin d'année pour l'année suivante, lors du Conseil Communautaire de Décembre).*
- 3 - l'intervention de l'équipe technique ne pourra être programmée que 15 jours ouvrables, au plus tôt, après réception par nos services de ce devis accepté.
- 4 - après réalisation de la pose de siphon, le Trésor Public procédera à la facturation.
- 5 - en phase finale des travaux de raccordement de l'habitation à ce siphon, merci de contacter le SPAC 48h à l'avance afin de procéder au contrôle obligatoire de mise en service avant remblaiement (contrôle gratuit si tranchées effectivement ouvertes).

**A toutes fins utiles :**

Retrouvez les délibérations tarifaires, le formulaire de demande de branchement, etc. sur :

<http://www.pays-landerneau-daoulas.fr>, onglet : ENVIRONNEMENT, rubrique : SPAC

**Demande de subvention dans le cadre d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif :**

Besoin d'un appui administratif et technique pour l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention (attribuée en fonction des ressources) ?

Contactez : CITEMETRIE - 12 QUAI DE LEON - LANDERNEAU - 02 98 43 99 65

**Le S.P.A.C. vous informe également que :**

Notre équipe de techniciens intervient auprès des usagers de la Communauté de Communes pour les prestations suivantes :

- contrôle d'assainissement obligatoire dans le cadre de toute vente immobilière,
- débouchage du réseau d'eaux usées en partie publique du branchement (n° d'astreinte pour toute intervention de débouchage en dehors des heures ouvrables : 06 11 74 64 98).

*Contrôles et débouchages (entre habitation et siphon inclus) sont facturés par le Trésor Public ; les tarifs sont délibérés, chaque fin d'année pour l'année suivante, lors du Conseil Communautaire de Décembre.*

**S.P.A.C. - CCPLD - Maison des Services Publics - 59 rue de Brest - 29800 LANDERNEAU**

**RENDEZ-VOUS DU CLIC du 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2014**

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) tiendra une permanence à la mairie de Ploudiry les JEUDIS 9 janvier, 13 février et 13 mars 2014 de 9 h 00 à 12 h 00.

Joignable au 02 98 21 72 99 (Landerneau) Maison des Services Publics – 59 rue de Brest à Landerneau  
[clic@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:clic@pays-landerneau-daoulas.fr) ♦ [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

## **LE PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS ET LA GUERRE 14-18**

2014 marquera le début des commémorations de la première guerre mondiale. A cette occasion, Dourdon, association d'histoire locale et de patrimoine du Pays de Landerneau-Daoulas a choisi de mettre en valeur la Bataille des Frontières qui s'est déroulée en août 1914.

Le 22 août 1914, 26 soldats de la Communauté de communes ont été tués à Maissin et Rossignol, communes de Belgique. Voici leur nom, leur commune d'origine et de transcription (en général dernier domicile connu). Ceux tombés à Maissin appartiennent aux 19<sup>e</sup>, 62<sup>e</sup> ou 118<sup>e</sup> régiments d'infanterie, à Rossignol ce sont les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale.

### **ROSSIGNOL**

Nom du soldat	Prénom	Commune de Naissance	Transcription
BEGOT	François, Pierre	La Roche Maurice	La Roche Maurice
BUZARE	Yves	Plounéour-Trez	Landerneau
DEFIENNE	Vincent, Marie	La Forêt-Landerneau	La Forêt-Landerneau
GOURVES	Jean François	Saint-Urbain	Saint-Urbain
GUYGOT	Jean Louis Marie	Ploudiry	Plounéour-Ménez
JACQ	Joseph Marie	Saint Eloy	Saint Eloy
KERDONCUFF	Prosper Jean	Daoulas	Daoulas
LE CANN	Jean	L'Hopital-Camfrout	Brest
LE NEA	Pierre Marie	Daoulas	Brest
LEZIARD	Jean Pierre	Quimerc'h	Hanvec
ORCIL	Louis François	Dirinon	Tréflévénéz
QUILLEC	Corentin	Irvillac	Irvillac
THOMAS	Jacques Marie	Hanvec	Daoulas

### **MAISSIN**

DU RUSQUEC	Adrien	Tréflévénéz	Brest
GUILLERM	Jean Marie	Hanvec	Hanvec
JEGOU	Léon	Brest	Landerneau
LANGUENOU	Yves	Trémaouézan	Plouarzel
LANN	Jean	Landerneau	Landerneau
LE BORGNE	Hervé Pascal	Irvillac	Logonna-Daoulas
LE GOFF	Jean Marie	Irvillac	Irvillac
LE MORELLEC	Jean	Landerneau	Lesneven
LE ROUX	François Marie	Ploudaniel	Irvillac
MOCAER	Etienn	Hanvec	Hanvec
PAPE	Jean Marie	La Roche Maurice	La Roche Maurice
PERON	Jean Marie	Landerneau	Landerneau
SALIOU	François Marie	Hanvec	Hanvec

En avril 1932, le calvaire de Ty Ruz au Tréhou a été déplacé à Maissin.

En août 2014, une exposition dans la commune belge retracera les différentes commémorations qui ont eu lieu.

Nous souhaitons l'enrichir de portraits des Poilus du Pays tombés ce 22 août 1914, par des photos si vous en avez ou par des textes disant qui ils ont été (leurs parents, frères et sœurs, leur village d'origine, leur parcours militaire...).

Si l'un d'eux est de votre famille, contactez-nous au 06 82 68 02 75 ou à [contact@dourdon.org](mailto:contact@dourdon.org)

Plus largement, si vous avez de la correspondance de Poilus rédigée en breton, cela nous intéresse également.

Andrée LE GALL-SANQUER

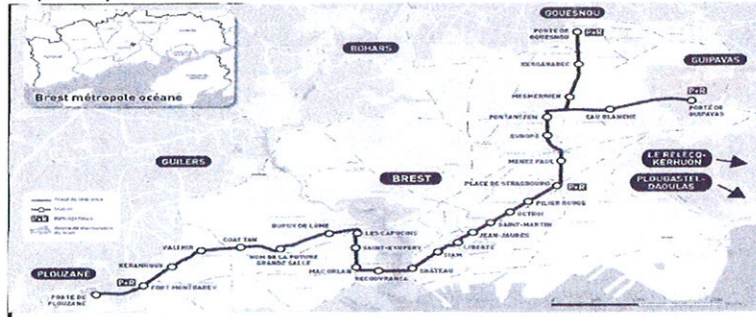


## Club des Bruyères de La Martyre-Tréflévénez

Le dernier semestre 2013 a vu se dérouler les activités habituelles au club.

**Le 17 septembre**, c'est sous une pluie battante que nous nous dirigeons vers Brest pour prendre le tram, de la porte de Guipavas à la porte de Plouzané.

Deux arrêts, en haut et en bas de la rue de Siam, avec deux guides, nous ont permis de découvrir (ou de redécouvrir) une partie de l'histoire de Brest.



*Plan du tram de Brest*

Après un repas réconfortant dans cette matinée pluvieuse, le car nous conduit au fort de Montbary, un ouvrage fortifié construit sous Louis XIV et consacré à la mémoire de la seconde Guerre Mondiale. C'est de Brest que partent les escadres pour soutenir les américains durant la guerre d'indépendance. Louis XIV qui veut faire de ce port une forteresse imprenable, décide de compléter les fortifications de Vauban par la construction d'une ligne de défense à l'Ouest de la ville. Elle est constituée de cinq forts détachés. Le plus important, le fort de Montbary, a été conçu pour soutenir un siège de trois semaines avec 500 à 600 soldats. Sa construction dure de 1777 à 1784. Après la guerre d'indépendance américaine, il n'aura eu qu'un rôle dissuasif. Le Fort Montbary a été mis à la disposition de l'Association du Mémorial en 1984, afin qu'y soit racontée l'histoire du Finistère durant la seconde guerre mondiale.

Après cette visite intéressante nous faisons un crochet par la plage de Sainte Anne du Porzic, avant de rentrer chez nous.



*L'intérieur du fort*



*Le groupe à l'extérieur du fort*

**Le Kig a Farz du 20 octobre** avec quelques 200 repas sur place et à emporter a été apprécié de l'ensemble des convives.

**L'assemblée générale du 13 décembre** suivie du repas de fin d'année

**Le 9 mars 2014 à 16 heures** la traditionnelle galette des rois sera servie à tous les adhérents

**Le 14 mars 2014** est prévue la séance de variétés organisée par le secteur Haut Elorn, à la maison du plateau



## SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE PLOUDIRY - LA MARTYRE - TREFLEVENEZ

Le dimanche 10 novembre, la section locale des anciens combattants, s'est réunie à PLOUDIRY pour commémorer l'armistice mettant fin à la grande guerre. Auparavant avait eu lieu à TREFLEVENEZ et à LA MARTYRE une remise de gerbe aux monuments aux morts de ces deux communes.

A l'issue de l'office religieux, tous les participants se sont rendus au monument aux morts, où la représentante du Maire a fait lecture du message de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants, suivie d'un dépôt de gerbe, et d'une minute de silence à la mémoire des victimes des différents conflits.

Au cours de cette cérémonie, M. Lucien DONVAL Vice-Président de la section a procédé à deux remises de décorations : la Médaille commémorative d'Afrique du Nord à M. Jean MORIZUR de TREFLEVENEZ et l'insigne de Porte-drapeau à M. Jean PICHON de PLOUDIRY. Un apéritif offert par la municipalité clôturait cette cérémonie. Les anciens combattants et leurs épouses se retrouvaient ensuite pour partager un repas en commun au Baradozic dans une ambiance très conviviale.

*Les décorés  
à l'issue de  
la  
cérémonie  
entourés du  
Président et  
du vice-  
président de  
la section*



D'autre part, le jeudi 5 décembre, une délégation de quatre anciens combattants s'est aussi rendue à PLEYBEN devant le mémorial érigé à la mémoire des 419 jeunes finistériens morts en Afrique du Nord au cours des années 1952 – 1962, afin de leur rendre hommage, au cours de cette traditionnelle cérémonie commémorative.

### Quelques dates à retenir :

- ↳ L'assemblée générale : Le **1<sup>er</sup> février 2014** à la Maison du Plateau de LA MARTYRE à 14h30.
- ↳ L'Assemblée départementale statutaire : Le Samedi **8 mars 2014** à PLOUARZEL.
- ↳ La fête de l'Amitié le **Samedi 13 septembre 2014** à la Maison du Plateau de LA MARTYRE.

A l'aube de cette nouvelle année, le président et les membres du bureau de l'association locale de l'U.N.C. présentent aux lectrices et lecteurs de ce bulletin communal, tous leurs meilleurs vœux pour 2014.

BLOAVEZ MAD d'An Holl  
Le Bureau



# Le club de gym de La Martyre

La saison 2013/2014 est bien entamée  
 Et les adhérents, de moins de 7ans à plus de 77 ans sont très motivés  
 Ils participent assidûment du lundi au vendredi  
 Que ce soit le matin, en soirée ou bien l'après-midi.

<b>Lundi</b>	<b>La Martyre</b>	<b>13h30</b> <b>14h30</b>	<b>Gym semi tonique</b> <b>Gym semi tonique</b>	<b>Adultes</b> <b>Adultes</b>
	<b>Tréflévénez</b>	<b>19h</b>	<b>Gym</b>	<b>Adultes</b>
	<b>Loc Eguiner</b>	<b>20h30</b>	<b>Step</b>	<b>Adultes</b>
<b>Mercredi</b>	<b>La Martyre</b>	<b>10h</b>	<b>Motricité</b>	<b>Enfants de 7 à 11 ans</b>
		<b>11h</b>	<b>Jeux collectifs</b>	<b>Enfants de 4 à 6 ans</b>
		<b>19 h</b>	<b>Gym tonique</b>	<b>Adultes</b>
<b>Jeudi</b>	<b>La Martyre</b>	<b>19h15</b>	<b>Zumba</b>	<b>Adultes</b>
<b>Vendredi</b>	<b>Loc Eguiner</b>	<b>14h</b>	<b>Gym douce</b>	<b>Adultes</b>

Vous pouvez nous accompagner  
 Dans cette démarche pour la santé  
 Voici les coordonnées de Mlthé  
 02 98 25 14 55



*Le groupe des enfants et leur animateur Gilles Kerriou*



La première partie du championnat se termine et laisse une trêve d'un peu plus d'un mois pour profiter au maximum des fêtes qui approchent.

Après une belle série de victoires, les séniors filles 1 qui évoluent en excellence région se classent 3<sup>ème</sup> de leur poule. Les séniors 1 garçons terminent 6<sup>ème</sup> en pré-région. Tandis que les équipes 2 gars et filles, malgré un effectif qui fluctue se classent respectivement 10<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> en honneur et excellence départemental.

Les manifestations du club s'organisent pour la saison et le loto du 27 octobre qui s'est tenu à Ploudiry a rencontré un vif succès. Près de 450 personnes ont répondu présent à cet après midi animé par Malou. Autre opération lancée depuis la toussaint « les galettes des rois » qui seront livrées le 11 janvier.

A vos agendas :

- Le 08 mars : Repas crêpes à volonté qui se tiendra à Sizun, salle St Ildut
- Le 14 juin : Tournoi sur herbe et repas fin de saison à Sizun.
- Le 27 juin : Assemblée générale du club au Gollen à Sizun.

L'ensemble du bureau du Ploudiry-Sizun handball vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine, pour la reprise du championnat le 18 janvier pour venir encourager les équipes jeunes ou moins jeunes.



*Le bureau du PSHB*

## Le plateau en folie

Depuis le mois de septembre 2013, l'association planche sur le thème retenu. Une ébauche puis une maquette ont été réalisées.

Le hangar de Kersioul, prêté par F Soudon, reçoit tous les lundis soir et samedis matin une équipe de l'association chargée de préparer le gros œuvre. La remorque, prêtée par A Corre, est maintenant dotée d'un plateau devant supporter le char.

D'ores et déjà, il y a plusieurs dates à cocher sur votre calendrier 2014.

Présentation du char aux habitants de Ploudiry et La Martyre le week-end du 12/13 avril. Elle sera suivie d'un apéritif et d'un repas servi à la maison du plateau. Une communication complémentaire sur l'organisation de ce week-end sera disponible sur les sites internet des communes, affichée dans les lieux publics et dans la presse.

Le défilé du carnaval de la lune étoilée de Landerneau est prévu le dimanche 27 avril 2014. Venez nombreux soutenir l'association de vos communes. Nota : nous sommes à la recherche d'annuaire, de papier. Vous pouvez les déposer à la Maison des Enfants de Kerbrug.



*Tous les membres de l'association du « Plateau en folie »  
vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.*



## Maison des Enfants



### **▣ Vacances de la Toussaint :**

Les enfants ont pu découvrir la façon de trier les poubelles.

Au programme : confection de MR et MME Déchets, Balade « trions nos déchets » dans le bourg de La Martyre.

Une sortie au moulin de Kerouat à eu lieu ainsi q'un intercentre avec ALSH de La Roche Maurice qui a bien plu!!



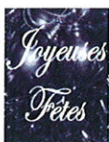
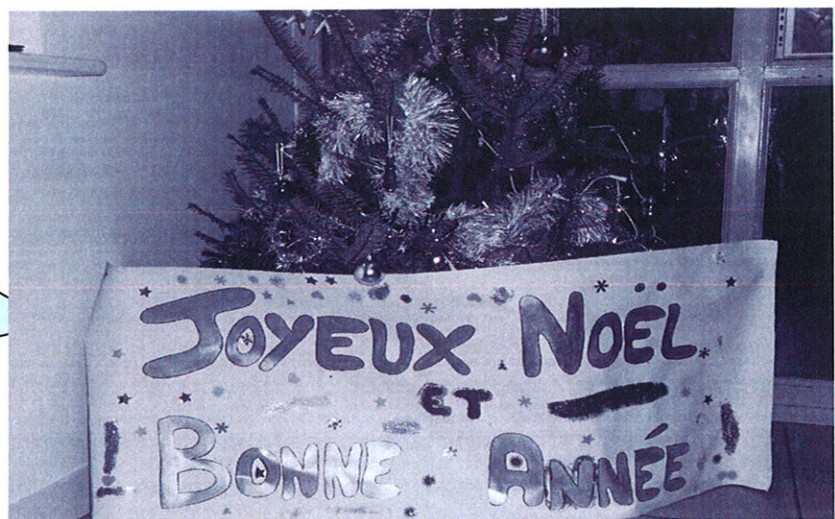
Sortie au moulin de Kerouat



### **▣ Périscolaire :**

Merci Père Noël !!!!

*Le père Noël nous a rendu visite  
Le lundi 16 décembre.  
Il nous a apporté des cadeaux pour  
La maison des enfants.*



L'équipe d'animation vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

## **▣ Pirouette :**



Le père Noël est aussi passé  
à Pirouette :  
e d'instruments et de nouveaux sons à découvrir!!!



Depuis septembre, l'activité « pirouette » accueille une trentaine d'enfants et 14 assistantes maternelles.

Les séances d'éveil musical se terminent avec Ronan Bodenez et dès le 9 janvier 2014, les séances reprennent : éveil aux sens avec Sylvie Kervestin.

## **▣ MERCREDIS :**

Depuis les vacances de la Toussaint:



Les plus jeunes (3 à 5 ans), on comme projet » plantation d'arbre fruitiers »(pommier, prunier...) en compagnie des papys du club des bruyères de La Martyre-Tréflévénéz.

Nous avons eu la visite de la radio ARVORIG.FM pour cette occasion lors d'un mercredi de Décembre. Le rendez- vous est pris pour le printemps prochain pour le projet potager. A l'année prochaine !



Les 6-11ans, on pu découvrir les ateliers créatifs en lien avec Noël : confection de bougies et d'oeufs de Noël.  
Nous avons effectué une sortie en calèche à Landunvez fin novembre



## **▣ FAMILLES RURALES :**

L'association Familles rurales vous souhaite de bonnes fêtes.





**RANDONNEES PEDESTRES**  
**38<sup>ème</sup> saison 2013-2014**

**Calendrier des activités de janvier à avril 2014**

<b>Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi</b>				
<b>Date</b>	<b>Heure</b>	<b>Lieu</b>	<b>Rendez-vous</b>	<b>Organisation</b>
05/01/14	14H	Plougastel	Parking Leclerc Plougastel 13H40	J. Le Lann - Y. Guéguen
19/01/14	14H	Bodilis	Bourg Covoiturage Saint Eloi 13H30	M. Cueff – B. Abalain
02/02/14	14H	Tréfléz	Maison des dunes Keremma Covoiturage Saint Eloi 13H15	R. Ily – R. Perrot
16/02/14	14H	Daoulas	Place du marché Covoiturage Intermarché 13H30	D. Kergoat – C. Kergoat
02/03/14	14H	Le Drennec	Bourg Covoiturage Saint Eloi 13H30	J. Cariou – R. Ily
16/03/14	14H	Plougoulm	Parking derrière l'église Covoiturage Saint Eloi 13 h15	Y. Le Borgne – M. Cueff
30/03/14	14H	Brignogan	Parking en bas de l'église Covoiturage Saint Eloi 13 h15	R. Ily – R. Perrot
13/04/14	14H	Hanvec	Bourg Covoiturage Intermarché 13H15	J. Cariou – R. Ily
<b>Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi</b>				
<b>Date</b>	<b>Heure</b>	<b>Lieu</b>	<b>Rendez-vous</b>	<b>Organisation</b>
09/01/14	14H	Guiclan	Parking de l'église Covoiturage Magasin vert 13H15	R. Ropars – J. Le Lann
23/01/14	14H	Dirinon	Parking derrière la pharmacie	M. Domenger – J. Cariou
06/02/14	14H	Plouvorn	Parking du plan d'eau Covoiturage Magasin vert 13H15	R. Ropars - A. Cann
20/02/14	14H	Le Relecq Kerhuon	Parking Pyrotechnie Covoiturage Intermarché 13H15	M. le Bigot – J. Le Lann
06/03/14	14H	Le Folgoët	Parking de la Basilique Covoiturage Magasin vert 13H30	R. Ily – R. Perrot
20/03/14	14H	Plouescat	Parking de Porsguen Covoiturage Magasin vert 13H15	A. Cann – R. Ropars
03/04/14	14H	Logonna Daoulas	Parking du terrain de foot Covoiturage Intermarché 13H15	M.Domenger - M. Le Bigot
<b>Randonnées traditionnelles du Mardi après-midi</b>				
<b>Date</b>	<b>Heure</b>	<b>Lieu</b>	<b>Rendez-vous</b>	<b>Organisation</b>
14/01/14	14H	Tréflévénéz	Bourg	J. Le Lann – J. Cariou
28/01/14	14H	Saint Servais	Bourg	M. Cueff – B. Abalain
11/02/14	14H	La Forêt Landerneau	Bourg	R. Perrot – J. Le Lann
25/02/14	14H	Sizun Lac du Drennec	Parking du lac Covoiturage Intermarché 13H15	J. Cariou – M. Domenger
11/03/14	14H	Ploudiry	Bourg	B. Abalain – M. Le Bigot
25/03/14	14H	Saint Frégant	Parking salle polyvalente Covoiturage Magasin vert 13H15	R. Ily – R. Ropars
08/04/14	14H	Plounéventer Chapelle de Locmélar	Parking de la chapelle	M. Cueff – J Le Lann

**CA du 30/11/2013**

**En vous souhaitant à toutes et à tous une Bonne et Heureuse année 2014**



Dimanche après-midi, après une mise en jambes sur les sentiers de Tréflévénez, le G.R.P.P. (Groupe des randonneurs du Plateau de Ploudiry) tenait son assemblée générale dans la Salle « Bellevue » de cette même commune.

Plus d'une centaine de personnes s'étaient réunies pour cette occasion, faisant salle comble. Après le mot de bienvenue de la Présidente, Janine Le Lann, qui a remerciée Mme la maire de Tréflévénez ainsi que Mr Bernard Manach président du S.I.P.P, a retracé brièvement l'historique de cette association, tout en rappelant que dans 2 ans elle fêtera son 40<sup>ème</sup> année d'existence.

La secrétaire Marie-Claire Kerbrat retraçait ensuite les activités de l'année écoulée, tout en faisant remarquer que sur un effectif de 158 adhérents, il y a 118 femmes et seulement 40 hommes. La parité n'y est pas ! De plus la moyenne d'âge a aussi légèrement diminué et se situe à moins de 68 actuellement. Il y a un rajeunissement !

Avec trois groupes constitués de niveaux différents, les rendez-vous de l'année écoulée étaient programmés les dimanches et jeudi après-midi, tous les quinze jours et le mardi soir de début juillet à fin août. Comme les années précédentes, les randos du dimanche ont eu du succès avec une participation de 760 randonneurs soit une moyenne de 34 par sortie. Malgré une météo bien souvent décevante, les randos du jeudi après-midi ont rassemblées 415 marcheurs, soit 22 par sortie, et celles du mardi ont réunis au total 317 personnes, soit 17 par sortie.

Au programme de l'année il y avait aussi les sorties extérieures, telle l'escapade d'une semaine sur l'île d'Oléron avec une trentaine de marcheurs, la sortie de fin de saison au cap de la chèvre avec 69 randonneurs et enfin la sortie automnale de quatre jours à Loctudy, ou 30 adhérents ont vécu la vie de château au domaine du Dourdy. A noter que pour 2014 il est envisagé un voyage en Aveyron, du 30 mai au 5 juin, de même qu'un séjour de 4 jours en Septembre (Programme à définir). Le bilan financier présenté et détaillé par le trésorier Jean Kerneis, n'a apporté aucune remarque particulière, et a été adopté à l'unanimité.



*Le bureau a été reconduit dans son intégralité.*



L'année sportive et culturelle 2013 -2014 de l'ALPP a démarré avec beaucoup d'entrain.  
Les sections se sont étoffées grâce à la persévérance de leurs responsables.

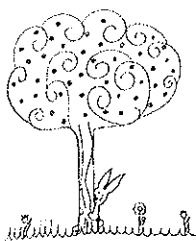
L'Amicale tient à remercier chaleureusement les animateurs et encadrants des différentes sections pour leur assiduité et leur dévouement. Sans eux, rien ne serait possible .

L'Amicale veut également rendre un dernier hommage à Hervé Foll qui nous a quitté au mois de septembre et qui a dirigé avec engouement la chorale « L'Air du Temps » pendant plus de quinze années. Il aura été un chef de cœur qui restera dans la mémoire des choristes.

Encore MERCI à Hervé.

Depuis la rentrée, l'ALPP assure une présidence collégiale répartie en trois coprésidences, représentées par Marie - Pierre Cloarec, Paule Grall et Françoise Pleyber.

Pour fêter le printemps, l'ALPP invite tous ses adhérents le 22 mars 2013  
à un spectacle de magie qui aura lieu à la salle du plateau



L'assemblée Générale de l'ALPP aura lieu le 13 juin 2013

L'ALPP souhaite à tous ses adhérents  
ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année

TEA TIME à Tréflévénez

TEA TIME est une association qui permet de donner une seconde vie aux articles (vêtements de 0 à l'âge adulte, chaussures, jouets, jeux de société, livres .....).

Cette association est à l'initiative de Chantal LE BERRE qui souhaitait faire revivre nos petites choses mais aussi permettre aux gens de se retrouver pour un petit moment convivial autour d'un café ou d'un thé. Vous pouvez vous procurer les articles exposés à un moindre coût.

TEA TIME ouvre ses portes 1 dimanche sur 3 de 10h30 à 12h00, à la salle municipale de Tréflévénez (à l'étage).

Les dates d'ouverture du prochain semestre sont : 19 janvier, 9 février, 2 et 23 mars, 13 avril, le 4 et 25 mai et 15 juin.

Pour tout contact : Chantal Le Berre (trésorière) 02.98 .25.17.59 ou 06.85.04.45.00

Cathy Noël -Chery (secrétaire) 02.98.25.18.98 ou Christelle Yvinec (présidente) 02.98.25.10.78 ou 06 .20.28.02.48



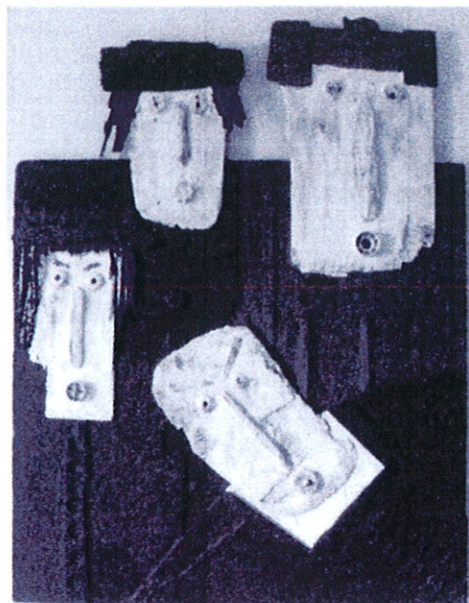
## A Tout'Art

Notre association a été créée à l'initiative de Cathy Hoyez et Paule Grall, Artistes Plasticiennes. L'idée, si elle n'est pas novatrice, est toutefois audacieuse ; Faire venir le spectacle et l'Art sur le Plateau. Et tout particulièrement, nous privilégions les Artistes Amateurs, un coût de pouce à ces merveilleux rêveurs, trop souvent ignorés voir dédaignés. Nous coopérons avec les communes du Plateau en bonne intelligence, pour diffuser au mieux ces talents en des lieux sympathiques, voir atypiques. Le "Plateau" ne manque pas de talents.

Nous vous avons déjà offert cet été 2013, une exposition de Loaec Goulven, Artiste contemporain génial, à l'Ossuaire et Point "I" de La Martyre sous la surveillance bénévole des guides des enclos et de l'Office du Tourisme pendant 2 mois. Le samedi 14 décembre à La Martyre, nous créons le Premier "Petit Marché de Noël" des Artistes et Artisans d'Arts, avec un large soutien des communes par le prêt de matériels et la mise à disposition des lieux.

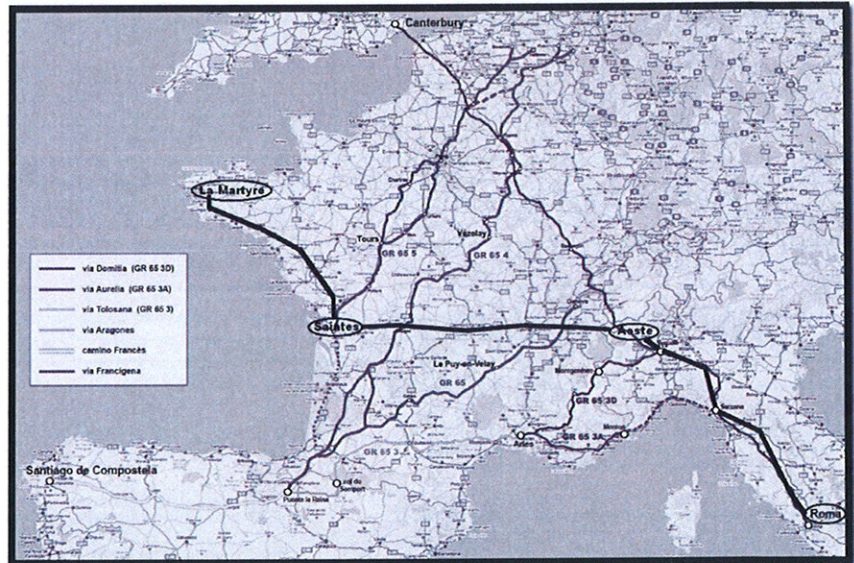
Nos projets pour 2014 : créer une animation au printemps sous forme de Marché ou de spectacle de rue, des expositions d'Art pour Juillet/Août et finir à nouveau l'année par un merveilleux Marché de Noël. Des stages artistiques pendant les vacances scolaires seront également proposés. Pour avoir le planning des animations une publication en janvier sera à votre disposition (affichage au 8 rue St.Salomon 29800 La Martyre), ou appeler les Fondateurs de l'Association au 06.31.39.20.69 ou 06.74.72.64.35.

A Tout'Art est heureuse de souhaiter à tous Santé, Prospérité et Douce Année 2014  
Artistiquement Votre,  
Kty.H/Paule.G"



Une pièce de  
Goulven Loaec,  
artiste  
contemporain à  
Plouguerneau

## Marie Françoise André sur le chemin de Compostelle et la Via Francigena de La Martyre à Rome



Après son périple à Saint Jacques de Compostelle en 2011, Marie Françoise André a de nouveau envie de repartir et le 8 mai 2013 la voilà, sac au dos, cheminant vers Rome cette fois-ci.

Elle suit tout d'abord le chemin de Compostelle jusqu'à Saintes. Elle dort dans les presbytères, salles paroissiales, salles de réunion de mairies, chez un druide à Saint Jacques Bannalec, dans un carmel à Vannes, dans le lit de l'ancien recteur de Limerzel, dans une cellule de moine. Marie Françoise s'adapte à toutes les situations. Elle est bien préparée psychologiquement et ne surestime pas ses forces en marchant à son rythme.

Quand elle ne trouve pas d'hébergement, elle dort dehors, sans tente, dans les bois, les champs, parmi les fougères, ce qu'elle a fait une quinzaine de fois sur le chemin.

De Saintes, elle a pris la direction de Clermont-Ferrand, Thiers, Lyon. Le 12 août, elle franchit le Col du Petit Saint Bernard et arrive en Italie. Elle rejoint la Via Francigena à Aoste, chemin qui mène à Rome en passant par Pavie, Sienna.

Après avoir parcouru environ 2.300 km et à raison d'une moyenne de 20 km par jour, Marie-Françoise est arrivée à Rome, le 3 octobre 2013. Elle est hébergée à la Maison des Pèlerins et y reste quatre jours, le temps de découvrir les principales richesses de la capitale (le Colisée, le Panthéon, l'île Tibérine...), flâner le long du Tibre, puis elle se rend au Vatican où elle visite la Basilique St Pierre et assiste à la bénédiction dominicale du Pape.

Elle a marché seule tout le long du chemin, rencontré des gens accueillants et beaucoup de générosité.

C'est 13 kg en moins et des souvenirs plein la tête qu'elle est rentrée à La Martyre le 8 octobre dernier.

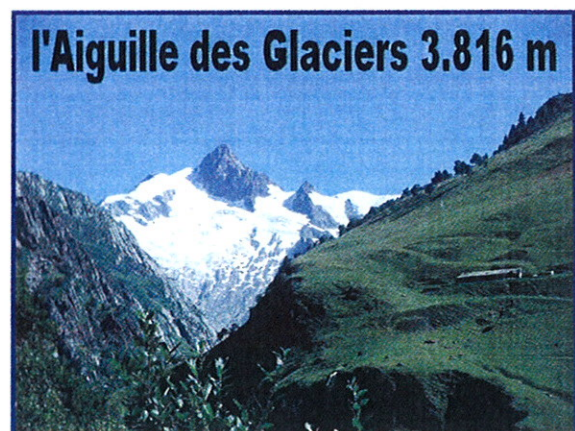
Et déjà, elle envisage de repartir... en 2015 peut-être.



**Lit du recteur où j'ai dormi**



**Nuit dans un bois à Chérac (17)**



**Ancienne voie allant à Rome**



**Salle de catéchisme où j'ai dormi**



# CE DERNIER TRIMESTRE 2013 à LA MARTYRE



Les membres du CCAS de La Martyre accompagnés des doyens: Francine PAPE de La Haie et Jean BERNARD de Traon Gouzien lors du repas.



Le premier Marché de Noël de l'association A TOUT' ART samedi 14 décembre a accueilli 24 exposants et de nombreuses personnes intéressées

